



Chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2009 une croissance soutenue, le dépôt du Loramyc® aux USA

Paris, le 22 juillet, 2009 – BioAlliance Pharma SA (Euronext Paris – BIO), société dédiée au traitement du cancer et du SIDA et aux soins de support, annonce aujourd'hui un chiffre d'affaires consolidé pour le deuxième trimestre 2009 de 1,5 million d'euros.

Chiffre d'affaires

Les ventes trimestrielles de Loramyc® en France progressent de manière significative avec un chiffre d'affaires de 0,5 million d'euros, multiplié par près de 2,5 par rapport au deuxième trimestre 2008 et en hausse de 15% par rapport au premier trimestre 2009. Le chiffre d'affaires du produit sur le premier semestre 2009 s'élève à 0,9 million d'euros, un chiffre très voisin du total enregistré sur l'année 2008 (1 million d'euros).

« Ces chiffres en croissance attestent de notre dynamique commerciale en France, constamment soutenu par les recommandations d'experts au niveau international et par un cercle croissant de prescripteurs en milieu hospitalier » déclare Dominique Costantini, Président du Directoire de BioAlliance Pharma. *« Depuis le lancement du Loramyc® fin 2007, plus de 33 000 patients ont été traités avec Loramyc® et nous constatons que ce traitement développé spécifiquement pour la candidose oropharyngée répond parfaitement aux besoins des patients. Ces résultats valident l'intérêt de nos autres programmes en développement, notamment notre gamme dans les soins de support des patients cancéreux ».*

Le chiffre d'affaires provenant des accords et licences représente 1 million d'euros sur le second trimestre 2009, comparé à 1,5 million d'euros sur la même période de l'année précédente. Cette variation est due à l'échelonnement des paiements reçus non récurrents.

Trésorerie

La trésorerie se monte à 22,1 millions d'euros au 30 juin 2009. Ce montant intègre le remboursement des crédits d'impôt recherche sur la période 2004-2008, soit 4,6 millions d'euros.

Des paiements d'étapes dans le cadre de contrats de partenariat déjà signés pour Loramyc® aux Etats-Unis et en Asie sont attendus en 2010 à hauteur de 21,5 millions de dollars et viendront renforcer la trésorerie.

De plus, la société va pouvoir limiter ses dépenses dès le second semestre 2009 grâce à des aides publiques et à la prise de produits supplémentaires en co-promotion :

- L'encaissement d'une quote-part de la subvention OSEO/ISI de 6,4 millions d'euros obtenue au cours du premier trimestre 2009 pour le financement de programmes prometteurs dans le domaine des cancers invasifs, AMEP™ et Zyxine.
- La co-promotion en France, tout juste initiée auprès des spécialistes hospitaliers, du Seroplex®, antidépresseur vedette des laboratoires Lundbeck. *« Nous sommes très heureux*

de cet accord avec cette société performante, c'est une reconnaissance de notre savoir-faire acquis à l'hôpital dans les soins d'accompagnement du cancer. La promotion du Seroplex® va permettre une optimisation commerciale » souligne Dominique Costantini.

La société dispose donc d'une trésorerie solide et travaille activement à la mise en place de nouveaux accords de commercialisation en Europe. Loramyc®, Setofilm™ (ondansetron RapidFilm™) et deux autres produits capitalisant sur la technologie muco-adhésive brevetée permettent d'offrir une gamme attractive dans les soins de support et pourraient ainsi générer des revenus supplémentaires à court et moyen terme.

Etat d'avancement du portefeuille au cours du deuxième semestre 2009

BioAlliance Pharma a effectué courant juin le dépôt du dossier d'enregistrement du Loramyc® aux Etats-Unis.

La société a obtenu l'approbation européenne du marquage du comprimé adhésif Loramyc® et l'extension de sa durée de conservation à 36 mois.

Lors d'un congrès international de cancérologie (AACR aux Etats-Unis) en avril 2009, la société a présenté des résultats probants sur l'inhibition de la croissance tumorale sur une nouvelle biothérapie, AMEP™ permettant de préparer au deuxième semestre l'entrée en clinique de ce produit pour le traitement du mélanome métastatique. A ce même congrès, la société a présenté un irinotecan par voie orale (via des nanotechnologies propriété de BioAlliance Pharma). Cette innovation, destinée au cancer colorectal, vise à améliorer la tolérance et l'efficacité avec une maniabilité accrue.

A propos de BioAlliance Pharma

Partenaire privilégié des spécialistes hospitaliers, BioAlliance Pharma est une société qui développe et commercialise des produits innovants en France notamment dans les infections opportunistes, le cancer, le SIDA et les complications de la chimiothérapie. Nos approches ciblées, dans les domaines où les besoins médicaux sont insuffisamment satisfaits, contribuent à lutter contre les résistances médicamenteuses et à améliorer la santé et la qualité de vie des patients. BioAlliance Pharma a pour ambition de devenir un acteur de référence dans ces domaines en faisant le lien entre innovation et besoin des patients.

Pour plus d'informations, visitez le site de BioAlliance Pharma à <http://www.bioalliancepharma.com/>

Avertissement

Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à BioAlliance Pharma SA et à son activité. Ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations de BioAlliance Pharma SA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. BioAlliance émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres.

Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations de BioAlliance Pharma SA et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence 2008 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, l'AMF, le 7 avril 2009, qui est disponible sur les sites Internet de l'AMF <http://www.amf-france.org> et de la Société <http://www.bioalliancepharma.com>.

BioAlliance Pharma SA

Dominique Costantini, President and CEO

Tel.: +33 1 45 58 76 01

dominique.costantini@bioalliancepharma.com

Nicolas Fellmann, CFO

Tel.: +33 1 45 58 71 00

nicolas.fellmann@bioalliancepharma.com

ALIZE RP

Caroline Carmagnol

Tel.: +33 6 64 18 99 59

caroline@alizerp.com